

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 5

Artikel: Répartition de l'armée fédérale [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nitions par la voie des caissons; les fantassins, en revanche, seront rarement éparpillés en petits postes et détachés en des lieux inaccessibles; on peut les relever plus facilement, ou bien leurs munitions peuvent être complétées par les caissons. Enfin nous croyons sous ce rapport pouvoir nous appuyer sur l'exemple de la Russie, qui a actuellement l'intention d'introduire pour ses bataillons de carabiniers un fusil à chargement par la culasse du calibre de 43^{mm}, quoiqu'en 1860 on y ait adopté pour toute l'infanterie un fusil très bon en général du calibre de 50 que l'on veut maintenir. On renonce donc dans cet Etat à l'unité de calibre, où, en vue de sa politique essentiellement agressive et de la grande étendue du territoire, elle serait plutôt à désirer que dans notre petit pays, qui en tout cas ne pourra jamais faire qu'une guerre défensive.

(A suivre.)

RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE.

(Fin.)

Artillerie de réserve.

Commandant,	<i>Burnand</i> , Edouard, colonel à l'état-major d'artillerie, de Moudon, à Schaffhouse.
Adjudant de brigade,	<i>Pfyffer</i> , Louis, lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie, de et à Lucerne.
Adjudant,	<i>Paquier</i> , François, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de Denges, à Lausanne.
Secrétaire d'état-major,	<i>Dietsch</i> , Oscar, de et à Schaffhouse.
Commandant du parc,	<i>Lucot</i> , Gabriel, capitaine à l'état-major d'artillerie, de et à Genève.
Adjudant,	<i>Paccaud</i> , Emile, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de Prévonnep, à Lausanne.
Commissaire de division,	<i>Stucky</i> , Louis, lieutenant-colonel à l'état-major du commissariat, de Diemtigen, à Sion.
Adjoint,	<i>Chenevard</i> , Paul, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Genève.
Médecin de division,	(<i>Vacat.</i>)
Vétérinaire d'état-major,	<i>Frey</i> , Conrad, 1 ^{er} sous-lieutenant à l'état-major sanitaire, de Wulflingen, à Winterthour.

Guides.

Demi-compagnie n° 15 (Grisons), réserve.

» » » 15 (Neuchâtel), »

PREMIÈRE BRIGADE.

- Commandant, *Rothpletz*, Emile, major à l'état-major d'artillerie, de et à Aarau.
- Adjudant, *Doxat*, Charles, lieutenant à l'état-major d'artillerie, d'Yverdon, à Lausanne.
- Commissaire de brigade, *Roth*, J., capitaine à l'état-major du commissariat, de et à Hirslanden (Zurich).
- Batterie de 24 liv. n° 1 (Zurich).
- » 12 » » 42 (Lucerne), réserve.
- » 6 » » 50 (Vaud), »

SECONDE BRIGADE.

- Commandant, *Hertenstein*, Guil.-Fréd., major à l'état-major d'artillerie, de Kybourg, à Ferhåltorf.
- Adjudant, *d'Escher*, J.-Théodore, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de et à Zurich.
- Commissaire de brigade, *Iselin*, Louis, capitaine à l'état-major du commissariat, de et à Bâle.
- Batterie de 24 liv. n° 2 (Berne).
- » 12 » » 41 (Zurich), réserve.
- » 6 » » 53 (Genève), »

TROISIÈME BRIGADE.

- Commandant, *Kindlimann*, Jean, major à l'état-major d'artillerie, de Wald, à Rapperschwyll.
- Adjudant, *Huber*, P.-E., lieutenant à l'état-major d'artillerie, de Zurich, à Riesbach.
- Commissaire de brigade, *Bernet*, J.-A., capitaine à l'état-major du commissariat, de Gommiswald, à St-Gall.
- Batterie de 24 liv. n° 3 (Argovie).
- » 4 » » 12 (Lucerne).
- Batterie de fusées » 28 (Zurich).

QUATRIÈME BRIGADE.

- Commandant, *Adam*, Jean-Jaques, major à l'état-major d'artillerie, d'Allschwyll, à Liestal.
- Adjudant, *de Juvalta*, Wolfgang, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de Zuz, à Ortenstein.
- Commissaire de brigade, *Ulli*, Jaques, lieutenant à l'état-major du commissariat, de Reisiswyl, à Berne.
- Batterie de 4 liv. n° 15 (Bâle-Campagne).
- » 12 » landwehr (Vaud).
- » de fusées n° 29 (Berne).

CINQUIÈME BRIGADE.

- Commandant, *Hochstättler*, Joseph-Émile, major à l'état-major d'artillerie, de et à Fribourg.
- Adjudant, *Massip*, Philippe, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de et à Genève.
- Commissaire de brigade, *Schmitter*, Frédéric, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Aarau.
- Batterie de 4 liv. (Neuchâtel).
- » 6 » landwehr (Berne).
- Batterie de fusées n° 50 (Argovie).

SIXIÈME BRIGADE.

- Commandant, *Leemann*, Jean, major à l'état-major d'artillerie, de et à Meilen (Zurich).
- Adjudant, *Baumann*, Charles-Rodolphe, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de et à Zurich.
- Commissaire de brigade, *Jenzer*, Rodolphe, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de Thunstetten, à Herzogenbuchsée (Berne).
- Batterie de montagne n° 26 (Grisons).
- » » » 27 (Valais).
- » » » 54 (Grisons) réserve.
- » » » 55 (Valais), »

SEPTIÈME BRIGADE.

- Commandant, *de Saussure*, Théodore, major à l'état-major d'artillerie, de et à Genève.
- Adjudant, *Dapples*, Ch.-M.-Benjamin, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de et à Lausanne.
- Commissaire de brigade, (*Vacat.*)
- Batterie de 6 liv. n° 47 (Soleure).
- » 12 » landwehr (St-Gall).
- » de fusées n° 51 (Genève).

Parc d'artillerie de réserve.

- Compagnie de parc n° 72 (Lucerne), réserve.
- » » » 73 (St-Gall), »
- » » » 74 (Argovie), »

Cavalerie de réserve.

- Commandant, *de Linden*, Louis, colonel à l'état-major général, de et à Berne.

Adjudant de division,	<i>Hartmann</i> , Louis, lieutenant-colonel à l'état-major général, de et à Fribourg.
Adjudants,	<i>Muller</i> , Henri, capitaine à l'état-major général, de et à Bâle. <i>Chamorel</i> , François, capitaine à l'état-major général, d'Ollon, à Aigle. <i>de Roulet</i> , Henri, capitaine à l'état-major général, de et à Neuchâtel.
Secrétaire d'état-major,	<i>Wildbolz</i> , Adolphe, de et à Berne.
Commissaire de division,	<i>Tobler</i> , J.-G., major à l'état-major du commissariat, de et à Wetzikon (Zurich).
Adjoint,	<i>Munzinger</i> , Théodore, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Olten.
Médecin de division,	(<i>Vacat.</i>)
Vétérinaire d'état-major,	<i>Leuthold</i> , Jean-François-Marc, lieutenant à l'état-major sanitaire, de Meyringen, à Cossonay (Vaud).

PREMIÈRE BRIGADE.

Commandant,	<i>Quinlet</i> , James, lieutenant-colonel à l'état-major général, de et à Vevey.
Adjudant,	<i>Forkart</i> , Emile, capitaine à l'état-major général, de Bâle, à Zurich.
Commissaire de brigade,	<i>Bucher</i> , Joseph, lieutenant à l'état-major du commissariat, de Lengnau, à Schwanden (Glaris).
Compagnie de dragons n°	2 (Berne).
»	» 8 (Soleure).
»	» 54 (Vaud), réserve.
»	» 55 » »

DEUXIÈME BRIGADE.

Commandant,	<i>Meyer</i> , Ferd., lieutenant-colonel à l'état-major général, de et à Berthoud.
Adjudant,	<i>Fazy</i> , Jaques-Gustave, capitaine à l'état-major général, de et à Genève.
Commissaire de brigade,	<i>Schneebeli</i> , J.-Conrad, lieutenant à l'état-major du commissariat, d'Affoltern, à Zurich.
Compagnie de dragons n°	3 (Zurich).
»	» 10 (Berne).
»	» 19 (Zurich).
»	» 21 (Berne).

TROISIÈME BRIGADE.

Commandant,	<i>Zehnder</i> , Théophile, major à l'état-major général, de Birmenstorf, à Aarau.
-------------	--

Adjudant, *Graf, Bernard*, capitaine à l'état-major général, de et à Maisprach (Bâle-Campagne).

Commissaire de brigade, *Jeanneret, Jules-Alfred*, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de et au Locle.

Compagnie de dragons n° 1 (Schaffhouse).

» » » 4 (St-Gall).

» » » 9 »

» » » 14 (Thurgovie).

Escadrons disponibles au service des divisions

Compagnie de dragons n° 5 (Fribourg).

» » » 6 »

» » » 7 (Vaud).

» » » 11 (Berne).

» » » 12 (Zurich).

» » » 13 (Berne).

» » » 15 (Vaud).

» » » 16 (Argovie).

» » » 17 (Vaud).

» » » 18 (Argovie).

» » » 20 (Berne).

» » » 22 (Lucerne).

Troupes disponibles en général.

Génie.

Compagnie de sapeurs n° 9 (Berne), réserve.

» » » 10 (Argovie), »

» » » 12 (Vaud), »

Artillerie

Compagnie de position n° 52 (Zurich).

» » » 55 (Berne).

» » » 54 (Vaud).

» » » 60 (Zurich), réserve.

» » » 61 (Berne), »

» » » 62 (Fribourg), »

» » » 63 (Bâle-Ville), »

» » » 64 (Bâle-Camp.), »

» » » 65 (Appenz. R. E.), »

» » » 66 (Argovie), »

» » » 67 (Thurgovie), »

» » » 68 (Tessin), »

» » » 69 (Vaud), »

Cavalerie.

Compagnie de dragons n° 23	(Zurich),	réserve.
»	» 24	(Berne), »
»	» 25	» » »
»	» 26	» » »
»	» 27	(Lucerne), »
»	» 28	(Fribourg), »
»	» 29	(Soleure), »
»	» 30	(Schaffhouse), »
»	» 31	(St-Gall), »
»	» 32	(Argovie), »
»	» 33	(Thurgovie), »

Carabiniers.

Compagnie n° 51	(Schwytz),	réserve.
»	» 52	(Glaris), »
»	» 54	(Appenzell, R. E.), »
»	» 58	(Argovie), »
»	» 60	(Tessin), »
»	» 65	(Lucerne), »
»	» 66	» » »
»	» 67	(Uri), »
»	» 68	(Obwalden), »
»	» 69	(Nidwalden), »
»	» 70	(Zoug), »
»	» 71	(Bâle-Campagne), »
»	» 74	(Zurich), »
»	» 75	(Vaud), »
»	» 76	» » »

Infanterie.

Bataillon	n° 2	(Tessin).	
»	» 99	(Fribourg),	réserve.
»	» 110	(Tessin),	»
»	» 114	(Valais),	»
Demi-bataillon	» 116	(Schwytz),	»
»	» 117	(Glaris),	»
»	» 118	(Fribourg),	»
»	» 122	(Grisons),	»
»	» 124	(Valais),	»
Compagnies isolées	» 6	(Neuchâtel).	»
»	» 8	(Uri),	»
»	» 9	»	»
»	» 10	(Schwytz),	»
»	» 11	»	»

Compagnies isolées n°	12	(Obwalden),	réserve.
»	»	» 13	(Nidwalden),
»	»	» 14	(Zoug),
»	»	» 15	»
»	»	» 19	(Schaffhouse),
»	»	» 20	(Appenzell R. I.),
»	»	» 21	»

OBSERVATION. — Les officiers de l'état-major fédéral dont les noms ne sont pas contenus dans la présente division de l'armée, sont destinés à des commandements particuliers, ou seront attachés au grand état-major fédéral.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Neuchâtel. — Les officiers suivants ont obtenu, sur leur demande, un congé définitif du service militaire; — à teneur de la loi, ils conservent les prérogatives d'honneur de leur grade :

Huguenin, Constant, capitaine de carabiniers, à la Chaux-de-Fonds. Meylan, Jules, aux Ponts; Matile, Henri-Louis, au Locle; Pochon, Louis-Auguste, à Cortaillod; Juvet-Reuge, H.-Constant, à Buttet; Junod, Edouard, à Lignières; Quartier-la-Tente, Alfred, à Corcelles, capitaines d'infanterie. Humbert-Humbert, F., cap. quartier-maître, à Ch.-de-Fonds. Richard-Rauss, Edouard, cap. d'inf., à Ch.-de-Fonds. Monnier, Adolphe, lieutenant d'inf., à Dombresson. Joseph-Jeannot, Ul.; Maisonneuve, Adolphe; Guyot, Alexandre; Junod, Eugène, 1^{ers} sous-lieutenants d'infanterie, à Chaux-de-Fonds. Bock, Henri, 2^{me} sous-lieut. d'infanterie, au Locle.

Le Conseil d'Etat a nommé au grade de 2^{me} sous-lieutenant, le sous-officier Quartier, Ch.-Fréd.-Louis, à Fontainemelon.

Le corps d'officiers de ce canton vient de faire une perte regrettable en la personne de M. Gorgerat, Henri, capitaine au 23^e d'infanterie,

Vaud. — Le 28 février dernier, le Conseil d'Etat a nommé :

- 1^o M. Js *Martin*, à Genève, au grade de commandant du 113^e bataillon;
- 2^o M. Fs *Michaud*, à Orny, au grade de commandant du 111^e bataillon;
- 3^o M. Fs *Devenoge*, à Dizy, au grade de capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 4, du 70^e bataillon;
- 4^o M. Jn-Fs-Ls *Monay*, à Morges, au grade de capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 1 du 111^e bataillon;
- 5^o Dans la réserve cantonale :

BATAILLON N° 7.

Capitaine aide-major, M. Henri *Giriens*, à Etoy;
 Lieutenant quartier-maître, M. Fs *Colomb*, à St-Prex;
 Capitaine de la compagnie de chasseurs de droite, M. Fc *Kaupert*, à Rolle;
 Capitaine de la comp^e de chasseurs de gauche, M. Hri *Soutter*, à Morges;
 Capitaine de mousquetaires n° 1, M. Jn-Fs-Gab. *Colomb*, à St-Prex;
 Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Fs-Hri *Perret*, à Bremblens.

BATAILLON N° 8.

Capitaine aide-major, M. Ami *Bugnon*, à Nyon;
 Capitaine quartier-maître, M. Marc *Granger*, à Nyon;
 Capitaine des chasseurs de gauche, M. Jn-Mc *Hermenjat*, à Founex;
 Capitaine de mousquetaires n° 1, M. Jn-Ls *Brolliet*, à La Rippe;
 Capitaine de mousquetaires n° 2, M. Jn-Ls *Humbert*, à Begnins.

— Le 3 mars courant, il a nommé :

- 1^o Capitaine de la compagnie de mousquetaires n° 4 du 26^e bataillon,
 M. Abram-Philippe *Chenevard*, à Mézières.
- 2^o Dans la réserve cantonale :